



Rédactrice : GROUPE COMMUNICATION

L'ÉQUIPE
MUNICIPALE
&
VOUS

DOSCH'ROSSON
INFOS

JUIN 2022

EDITO

Quel plaisir de réaliser ce numéro et de constater nous avons pu (enfin) renouer avec la convivialité de notre village ! Merci à chacun d'entre vous pour la patience, et les gestes acquis et conservés durant cette crise sanitaire ... Vous vous rendez compte ..+ de 2 ans !

Les sourires, les expressions de visages de chacun, la Marseillaise de nos enfants aux notes de la fanfare de l'Eveil (qui fête ses 100 ans !)...Quelle joie simple retrouvée !

Hé oui, c'est peut être rien, mais on vous assure que pour nous, Conseillers Municipaux, nous sommes vraiment heureux de pouvoir à nouveau réfléchir et vous proposer des actions qui rassemblent, et qui nous font tous nous retrouver, NOUS, habitants de Dosches/Rosson.

Vous voir à l'aire de jeux, actifs ou contemplatifs, ou utilisant les nouveaux équipements/jeux, qui ravient petits et grands et donnent une nouvelle énergie à ce centre ;-)

Nous avons renoué avec la chasse aux œufs de Pâques, le 8 mai, la fête des voisins, le triathlon des lacs, la course de vélo Paris/Troyes.... Que d'évènements ! Je n'ai qu'une chose à ajouter : gardons nos bons gestes et pourvu que ça dure !

Il était important pour nous de vous préciser à travers ce numéro que vous trouverez à la fin, le programme des festivités du 14 juillet **(bulletin de participation à nous rendre SVP pour le 10/07/2022, Merci ☺).**

Nous avons pris la décision de réaliser une journée en pleine air, et animée autour d'un thème la CONVIVIALITE. Pourquoi ? Déjà, on s'est dit qu'il y avait énormément de feux tirés dans les villages aux alentours, et surtout on a voulu le réserver pour la fête de Noël des enfants,En effet, cela a été apprécié par une grande partie d'entre vous à cette période de l'année et à un horaire adaptée pour petits et grands !

SOMMAIRE

- ★ **La Caisse A Savon Des
Pompiers**
- ★ **Vie Du Village**
- ★ **Souvenirs, Souvenirs...
Dosches Il y a 45 Ans ..**
- ★ **Infos Diverses Mairie**
- ★ **Cr Conseils Municipaux**
- ★ **Etat Civil**
- ★ **Festivites Du 14 Juillet**

LA CAISSE A SAVON DES POMPIERS



Le projet de construction de caisse à savon a débuté il y a maintenant 3 ans !

Hé oui ! Mais les contraintes que nous avons toutes et tous connues ont grandement freiné l'avancée des travaux. Au moment du confinement de 2020 le bolide était fonctionnel, des essais avaient eu lieu rue des Buchettes pour vérifier son comportement dynamique. Restait les inévitables réglages, modifications et finitions.

Pour rappel la base de construction est un cadre d'une épave de scooter 125cm³ de récupération, sur lequel ont été conçus, adaptés et greffés tous les éléments nécessaires à la bonne marche de l'engin (train roulant, direction, freins etc).



La compagnie des pompiers met un point d'honneur à utiliser au maximum des pièces de récupération, du moment qu'elles sont sûres et durables afin de minimiser les frais engendrés par la construction.

La partie mécanique est quasiment terminée, la peinture du châssis et des éléments mécaniques est en cours. Il restera le remontage final que l'on espère terminer pour l'été. Nous serons trop courts pour la course de Chavanges malheureusement.

Dans un premier temps l'engin ne sera pas carrossé pour participer à ses premières courses, par faute de temps disponible.

Un projet mettant à l'épreuve les compétences de chacun, dans un esprit de camaraderie, si cher aux pompiers !



Pascal GODARD (Merci ;-))

❖ VIE DU VILLAGE

DES ORCHIDÉES SAUVAGES



Certains les auront peut-être remarquées, les orchidées sauvages ont fait leur retour à proximité de la salle des fêtes depuis quelques semaines.

Afin de les préserver (sur les 160 espèces présentes en France, 27 seraient menacées de disparition) les tontes ont été suspendues sur le secteur.

Cette opération est également une belle occasion de permettre un développement spontané de la flore : trèfles violets, pâquerettes, boutons d'or... viennent compléter le tableau.

NOUVELLES PLANTATIONS A DOSCHES ET ROSSON

Au mois de mars, les équipes du pépiniériste Girardin-Pailley ont effectué de nouvelles plantations dans notre village :

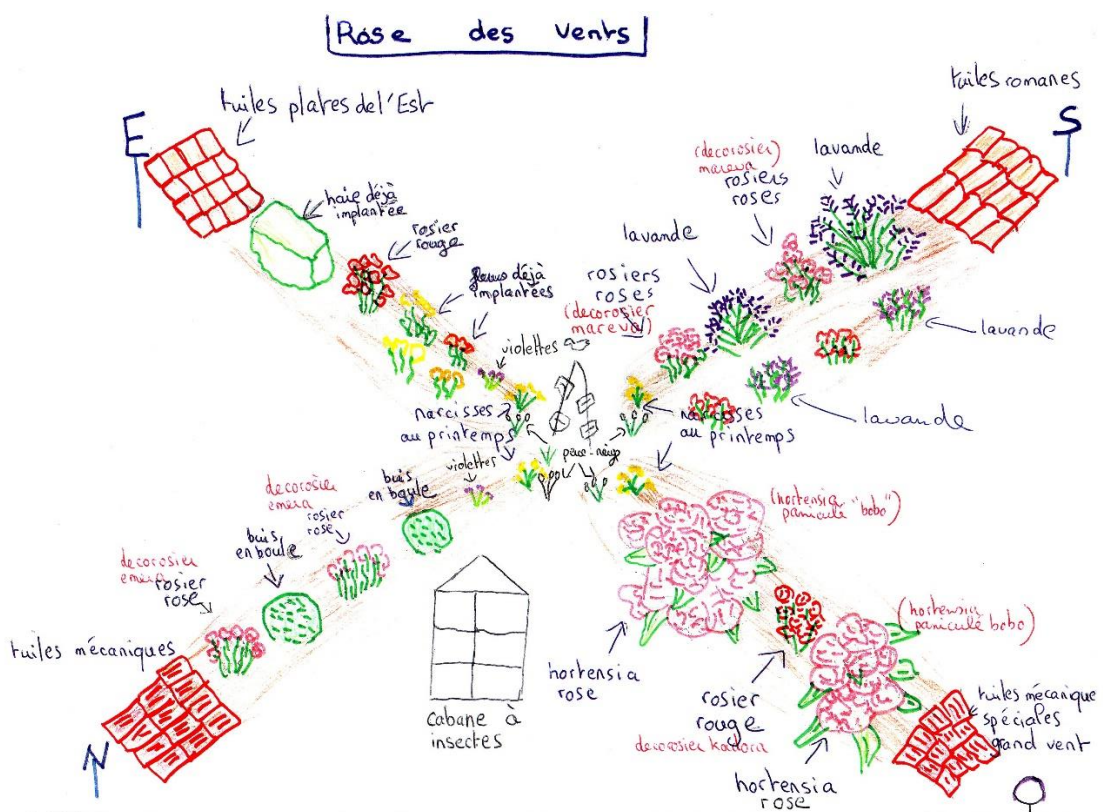
- Le long du trottoir devant le 20 rue du Grand Cernay, une haie couvre-sol constituée de cotonéasters a été implantée avec un géotextile car la forte pente entre le trottoir et le terrain en contre-bas ne permettait pas le passage d'une tondeuse et se montrait glissante, donc dangereuse à entretenir.
- Au cimetière de Rosson, le long de la limite entre le cimetière et la maison d'habitation située derrière, une haie d'arbustes variés permettra, après un temps de croissance, de briser la vue entre les deux entités.



- Dans la pelouse derrière la salle des fêtes : Christelle Millet avait proposé un dessin qui avait été approuvé lors d'un conseil municipal. Cela avait permis d'avoir une idée précise des futurs massifs à remodeler. Désormais, à chacun des points cardinaux, des plantes et des tuiles représentent spécifiquement les différentes régions de France. Le choix des végétaux a été adapté au sol de notre commune.

Pourquoi des tuiles aux différents points cardinaux ?

Des tuiles plates existaient sur l'ancien massif du point cardinal ouest ; cela a donc été source d'inspiration. A partir de là, allier les essences et les tuiles pouvait rendre sympathique la vue d'ensemble. François Villetet (conseiller et couvreur) a gracieusement fourni les tuiles. Céline Godard et Christelle, sous l'œil avisé de François, ont installé les tuiles.



Le 18 mars dernier, Dosches a fêté **LA SAINT PATRICK**.

Encore une fois, Danièle Lassère s'est surpassée pour organiser cet événement ! Aidée de José pour la décoration de la salle et de Lise qui s'est occupée de la charcuterie. Une soixantaine de convives a partagé ce moment festif. Les bières provenaient d'une brasserie locale « les plaisirs des bières » dont nous avons pu bénéficier des commentaires et explications expertes des brasseurs eux-mêmes.

Une année 2022 qui commence bien !

Un grand merci à Danièle pour son implication et son dévouement dans la commune.



AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEU

Le conseil municipal avait donné rendez-vous à tous les bénévoles de bonne heure samedi 26 mars.

Au programme : réparation, sécurisation et amélioration de cette aire de convivialité.

Une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel. Ce ne fut pas de trop car, les gros travaux de la matinée, suivi d'un pique-nique convivial offert par la commune aux participants, se sont

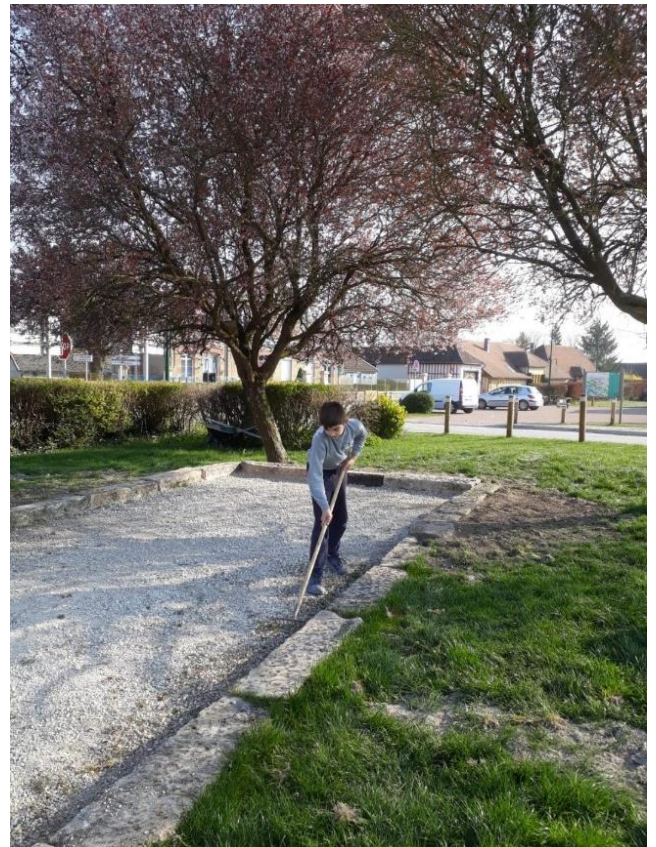


poursuivis l'après-midi pour la réinstallation des buts sur le terrain de football. Didier et Monsieur Le Maire ayant achevé l'installation des balançoires pour enfants et des appareils de fitness dans la semaine suivante, une fois le béton bien pris.

Au final, au niveau de l'aire de jeu déjà existante, le toboggan réparé a été remis en place, le géotextile sous les cailloux ainsi que les planches de rives ont été remis en état. Une bonne épaisseur de petits cailloux, assurant la sécurité des enfants en cas de chute, a été rapportée. Deux petits jeux sur ressort, une balançoire en bois, quatre appareils de fitness, deux tables de pique-nique et quatre nouveaux bancs ont fait leur apparition.

Notons que la haie a été complétée afin de fermer l'accès à cette aire de jeux face à la rue des Bûchettes pour des raisons évidentes de sécurité des plus petits. Enfin, le terrain de pétanque existant a été allongé afin de lui donner des dimensions plus officielles.

Quel bonheur de voir que, depuis ces travaux, la fréquentation de notre aire de jeu (aussi bien pour les jeux que pour l'utilisation des tables et des bancs) ne désemplit pas !







PAQUES DES ENFANTS ... UNE 1ERE AU MOULIN !



La chasse aux œufs s'est déroulée le samedi 30 avril. C'est sous un soleil radieux que nos enfants de la commune sont allés chercher les chocolats sur le site du moulin en fleur.

Nos lapins de Pâques (Christelle et Benoit) ont caché les œufs dans le labyrinthe en palettes et dans le jardin des senteurs. Petits et grands ont été ravis de partir à la recherche du trésor

déposé par les lapins pour ensuite le partager et le déguster !

Un vrai plaisir de retrouver autant de villageois pour ce moment convivial.

Les élus remercient particulièrement Gaëlle et Grégory Beudot ainsi qu'Erwin Schriewer pour leur très sympathique accueil sur le site.



✚ CORVEES NETTOYAGE DES EGLISES ET DES CIMETIERES :



Avant chaque messe, dans l'une de nos églises de Dosches et Rosson, une petite équipe de bénévoles a la gentillesse de participer ! En effet, elle s'attelle à nettoyer, ainsi qu'à entretenir les cimetières avec le désherbage des allées.

Merci à tous les volontaires pour le temps consacré à ces missions !

✚ FETE DES VOISINS :



Le 20 mai au soir, la commune avait proposé aux habitants de se réunir sous la grange à l'occasion de la traditionnelle « Fête des voisins » qui n'avait pu avoir lieu les deux précédentes années en raison du contexte sanitaire.

Une quarantaine d'habitants se sont retrouvés pour profiter de ce moment de convivialité : Au menu, apéritif et repas partagés, grillades grâce au barbecue mis à la disposition par les pompiers.

Malgré la fraîcheur de la soirée, encore un moment agréable de retrouvailles après cette trop longue pause due à la Covid !

+ CEREMONIE DU 8 MAI 1945

Cette année, sous un soleil printanier, près de 50 habitants se sont réunis pour célébrer la victoire de 1945. A l'occasion de l'apéritif offert par la Commune, Monsieur le Maire a remis le grade de sergent à M Valery ADAM. Soulignons que ce fut également l'occasion de notifier la bienvenue à sa fille Aymie au sein des Sapeurs-Pompiers Volontaires.



+ ÇA ROULE A DOSCHES-ROSSON !



Notre commune a été spectatrice de 2 évènements sportifs importants lors du dernier week-end de Pentecôte.

En effet, les 2 parcours du Triathlon des Lacs ont traversé notre commune, puis la course cycliste « Paris Troyes » a pu se mesurer à notre célèbre montée de la rue des Bûchettes !



+ SOUVENIRS, SOUVENIRS... DOSCHES IL Y A 45 ANS :



Nous sommes le 26 mars 1977, dans la rue du Grand Cernay. Le nouveau conseil municipal, élu quelques jours plus tôt, soit le 15 mars 1977, fait un tour de la commune afin de définir d'éventuels travaux ou aménagements à réaliser.

De gauche à droite (avec le visage visible) : Pierre Chaume (adjoint), Pierre Blick, Marcel Jeanne, Pierre Restrat, Michel Godet (Maire), Gaston Lequin (de dos), Alain Renaudet et Jean Thirion. Trois hommes plus ou moins cachés sur cette photo dont : Guy Grolet (adjoint), Jean Millon et Georges Gallois.



❖ INFOS DIVERSES MAIRIE



+ BUS FRANCE SERVICES :

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives (notamment celles nécessitant un accès à internet), un bus ainsi qu'une personne qualifiée sont présentes tous les quinze jours à Dosches sur la place située derrière la Mairie :

franceservices.cdc.piney@orange.fr
tel 07 88 61 20 66

Piney le 19/04/2022

Juillet			
		Matin	Après midi
1	V	Piney	
2	S		
3	D		
4	L	Assencières	Mesnil-Sellières
5	M	Luyères	Charmont
6	M	Pougy	Avant les Ramerupt
7	J	Villehardouin	Piney
8	V	Piney	
9	S		
10	D		
11	L	Longols	Onjon
12	M	Auzon-les-Maraïs	Brévonnes
13	M	Dosches	Géraudot
14	J	fête Nationale	
15	V	Piney	
16	S		
17	D		
18	L	Assencières	Mesnil-Sellières
19	M	Luyères	Charmont
20	M	Pougy	Avant les Ramerupt
21	J	Villehardouin	Piney
22	V	Piney	
23	S		
24	D		
25	L	Longols	Onjon
26	M	Auzon-les-Maraïs	Brévonnes
27	M	Dosches	Géraudot
28	J	Bouy-Luxembourg	Rouilly-Sacey
29	V	Piney	
30	S		
31	D		

+ CONTENEUR A VETEMENTS :

Un conteneur à vêtements "Le Relais" est installé depuis le mois de mars sur le parking derrière la mairie à côté de ceux destinés au verre et papier.

Vous pourrez y déposer des vêtements, du linge de maison, des chaussures ainsi que de la petite maroquinerie.



+ RESTAURATION A EMPORTER A DOSCHES :

Pour rappel, deux restaurateurs sont présents sur deux soirées différentes devant la grille (face à la mairie) :



La Bar'kette, le mardi à partir de 18h30



La tarte flambée, le jeudi de 17h30 à 20h30



✚ PANNEAU POCKET : RESTEZ CONNECTES !

Rappel : Afin de vous tenir rapidement informé-e-s des évènements, des informations importantes et bien plus encore, le conseil municipal vous offre gratuitement (et sans aucune publicité), l'accès à l'application "Panneau Pocket" disponible depuis un téléphone portable, une tablette ou un ordinateur (nécessite une connexion Internet).

Vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre pour télécharger et installer cette application :

✚ Depuis un téléphone portable ou une tablette :

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application **"Play Store"**, **"AppStore"** ou **"AppGallery"** sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur **"Installer"** ou **"Obtenir"**
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON
Google Play

Download on the
App Store

EXPLORE IT ON
AppGallery



Lien de téléchargement
direct vers Google Play



Lien de téléchargement
direct vers App Store

Depuis un ordinateur :

- Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://app.panneaupocket.com/>
- Tapez "Dosches" dans la barre de recherche de commune à droite de l'écran.

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Luyères Bouy-Luxembourg
Assencières Rouilly-Sacey
Mesnil-Sellières Dosches
Courantou Laubressel Gérau
Courteranges

Dosches
10220
Info publiée le 26/08/2021

Relève annuelle des compteurs d'eau

LE RELEVEUR DES COMPTEURS D'EAU PASSERA
DU 27 AU 28 SEPTEMBRE 2021

Restez informé, prévenu, alerté !
Cherchez votre commune et découvrez ses publications

Dosches - 10220
Sélectionnez une région
Sélectionnez un département

Au service des habitants avant tout !
Grâce à l'application mobile PanneauPocket, les informations et alertes des Mairies, EPCI, Intercommunalités, Écoles et RPI, Offices de tourisme, Ehpad, Associations sportives ou culturelles, vous accompagnent partout.

PanneauPocket est disponible sur
Google Play | l'App Store | AppGallery

Découvrez toutes nos communes
Scrollez pour voir toutes les mairies

- Consultez les différents panneaux d'information au centre de l'écran en utilisant les flèches bleues.

PETITS RAPPELS POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE



- ✓ **Respecter les horaires** pour le bricolage, la tonte et les autres bruits divers : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, interdit les dimanches et jours fériés.

- ✓ **Veiller au bien-être de votre entourage/voisins** lorsque nos amis les chiens s'ennuient quand leurs maîtres sont absents (ou pas) et en font profiter le voisinage en aboyant. Aussi, l'usage **des drones est également réglementé** notamment concernant le survol des propriétés privées (= VOL STATIONNAIRE). Il est rappelé **que la responsabilité civile et pénale** de l'utilisateur est engagée



- ✓ Respecter l'arrêté préfectoral n°07-3065 réglemente « les feux et brûlages de végétaux et matières en plein air » : l'interdiction porte notamment sur les produits toxiques tels que les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les matières plastiques (...) également les papiers et cartons, le bois et autres déchets verts (liste non exhaustive)

Outre les nuisances causées au voisinage, vos déchets brûlés dégagent des substances toxiques pour l'environnement. Il est possible d'utiliser vos déchets verts et biodégradables en paillage ou en compost individuel. Pour les autres déchets, suivez le guide :

- 3 bennes sont à votre disposition sur la place située derrière la mairie pour y déposer vos emballages en verre, vos papiers et vos vêtements⁴ déchetteries vous accueillent tous les jours sauf le vendredi.
- Voici leurs horaires (plus d'informations sur <https://www.siedmto.fr/le-siedmto>)



Les horaires d'ouverture

Dernier véhicule accepté 10 minutes avant la fermeture, soit 11h50 et 16h50 ou 17h50. Cela pour que les agents puissent ranger et nettoyer afin de mieux vous accueillir à l'ouverture suivante.

Déchèterie de Brienne-le-Château

Route de Perthes-lès-Brienne
10500 BRIENNE LE CHATEAU

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HIVER	9h/11h50	14h/16h50	9h/11h50	14h/16h50	9h/11h50	14h/16h50
ÉTÉ	9h/11h50	15h/17h50	9h/11h50	15h/17h50	9h/11h50	15h/17h50

Déchèterie de Lusigny-sur-Barse

Rue du Maréchal Foch
10270 LUSIGNY SUR BARSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HIVER	9h/11h50	14h/16h50	9h/11h50	14h/16h50	9h/11h50	14h/16h50
ÉTÉ	9h/11h50	15h/17h50	9h/11h50	15h/17h50	9h/11h50	15h/17h50

Déchèterie de Piney

Route d'Onjon
10220 PINEY

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HIVER	9h/11h50	14h/16h50	FERMÉE	9h/11h50	14h/16h50	FERMÉE
ÉTÉ	9h/11h50	15h/17h50	FERMÉE	9h/11h50	15h/17h50	FERMÉE

Déchèterie de Vendeuvre-sur-Barse

Rue du Moulin
10140 VENDEUVRE SUR BARSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HIVER	FERMÉE	9h/11h50	14h/16h50	FERMÉE	9h/11h50	14h/16h50
ÉTÉ	FERMÉE	9h/11h50	15h/17h50	FERMÉE	9h/11h50	15h/17h50

Création : SEDMTO - Impression Imprimerie Paton - Crédits photos : SEDMTO - Veroin Mars 2021. Ne pas jeter sur la voie publique, ô déposer dans le bac à papier de votre commune après lecture.



Prévenir et se protéger des effets de la chaleur

Chaque année, le plan canicule est activé au niveau national du 1er juin au 15 septembre.

Le Maire est chargé de mettre en place un dispositif de veille et d'alerte dans le cadre de ce plan national canicule. Ainsi, les personnes fragiles ou isolées qui souhaitent bénéficier d'une attention particulière en cas de fortes chaleurs peuvent s'inscrire auprès de la mairie soit par téléphone au 03 25 80 51 53 soit en se déplaçant, soit en retournant le formulaire ci-dessous.

Un centre d'appel téléphonique « canicule info service » est en outre ouvert au : 0 800 06 66 66 (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe).



DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES OU ISOLEES

Date d'inscription : par l'intéressé(e) représentant légal tiers

Nom prénom :

Adresse :

Téléphone fixe et/ou portable :

J'ai 65 ans et +

J'ai + de 60 ans, reconnue inapte au travail

Je suis en situation de handicap ou invalide

En cas de canicule :

Je souhaite être contacté(e) par téléphone

Personnes à prévenir

Nom prénom :

Téléphone :

Nom prénom :

Téléphone :

Nom prénom :

Téléphone :

Intervenant à domicile :

Médecin traitant :

Le

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Dosches en vue de l'inscription sur le registre des personnes fragiles ou isolées et sont destinées aux services de la Préfecture, aux services chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile, en cas de déclenchement du plan (article L121-6-1, article R121-2 et suivants du code de l'action sociale et des familles). Elles seront conservées jusqu'au décès de la personne concernée ou jusqu'à sa demande de radiation du registre nominatif adressée à la Mairie de Dosches 4 rue du Grand Cernay 10220 DOSCHES – 03 25 80 51 53 - mairie.dosches@orange.fr.

Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données, CDG10, 2 Rond-point Winston Churchill 10300 Sainte-Savine ou dpo@cdg10.fr ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



**Évitez
l'alcool**



**Mangez en
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous
le corps**



**Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités
sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
 meteo.fr • #canicule



Qui est recensé ? Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pourquoi être recensé ? Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC) et l'inscrive d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Quelle est la procédure ? Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16ème anniversaire.

Les pièces à fournir : une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), le livret de famille.

Et après ?

- 6 mois après s'être fait recenser, il est particulièrement utile au jeune de créer son compte sur www.majdc.fr afin de télécharger sa convocation, changer la date de sa JDC lorsque celle-ci ne convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation.
- Environ un an après le recensement, le jeune sera convié à effectuer sa JDC.
- A l'issue de cette journée, il recevra un certificat individuel de participation, qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, baccalauréat...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

S'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année



Vous pouvez vous inscrire :

- par internet sur le site de l'administration française www.service-public.fr
- par correspondance en adressant [le formulaire \(cerfa n°12669*02\)](#) à la Mairie
- en se rendant à la mairie de domicile

PIECES A FOURNIR :

- [le formulaire d'inscription](#) dûment renseigné en lettres majuscules, de façon lisible
- une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans (carte nationale d'identité (photocopie recto-verso) ou passeport (photocopie de la double page où figure la photo)
- un justificatif de domicile établi à vos noms et prénoms datant de moins de 3 mois (facture de consommation d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire, ...)

Lorsque qu'il y a des élections, vous devez impérativement vous inscrire au plus tard le 6ème vendredi précédent le scrutin.

À votre service

En quelques clics, je retrouve mes principales démarches en ligne pour pouvoir voter.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »



Je vérifie si je suis inscrit sur les listes électorales [↗](#)



Je souhaite m'inscrire sur les listes électorales [↗](#)



Je donne procuration

❖ COMPTE RENDU CONSEILS MUNICIPAUX

✚ SÉANCE DU 29 MARS 2022

Présents : M. Franck AGRAPART, M. Jean-François CHAUME, Mme Vanessa CARETTE, M. Rémy DAVID, M. Lloyd GARRICK, Mme Céline GODARD, Mme Flavie LE DU, M. Benoît VACHERET, M. François VILLETET.

Absente excusée : Mme Christelle MILLET (pouvoir à M. Benoît VACHERET).

Secrétaire de séance : M. Lloyd GARRICK.

Le conseil municipal :

- Approuve le compte rendu de la réunion du 1er février 2022.
- Prend connaissance des décisions du maire prises sur délégation du conseil municipal
- Accorder à la société de chasse de Dosches le bail de chasse des bois communaux un nouveau bail de 6 ans à compter du 1^{er} avril 2022 pour un loyer annuel de 1 483.58 €, révisé chaque année sur la base de l'indice de fermage de l'année N-1 et à M. Thierry DUVERNOY le bail de chasse des bois Labesse un nouveau bail de 6 ans à compter du 1^{er} avril 2022 pour un loyer annuel de 800 €, révisé chaque année sur la base de l'indice de fermage de l'année N-1.
- Refuse de diminuer le montant de la location de chasse de la forêt de SORMERY
- Approuve le compte de gestion de l'année 2021.
- Approuve le compte administratif de l'année 2021 qui présente les résultats suivants :
 - Fonctionnement + 297 063.29 €
 - Investissement + 27 721.69 €
- Affecte au budget primitif 2022 la somme de 297 063.29 € au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté) et la somme de 27 721.69 € au compte R001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté)
- **N'augmente pas les taux d'imposition pour l'année 2022 qui sont maintenus comme suit :**
 - Taxe foncière sur le bâti 35.37 %
 - Taxe foncière sur le non bâti 18.19 %
- Attribue une subvention aux associations suivantes :

Association le Souvenir Français	50 €
Ensemble musical de Mesnil-Sellières	50 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Dosches	550 €
Les Croqueurs de Pommes	50 €
Le comité de l'Aube de la ligue contre le cancer	50 €

Adopte le budget primitif de l'année 2022 comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	373 551.31 €	501 913.29 €
Investissement	215 363.00 €	215 363.00 €
Totaux	588 914.31 €	717 276.29 €

- Organise les tours de garde pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril
- Ne souhaite pas émettre d'avis sur la construction d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Lusigny-sur-Barse

Informations communications diverses : Monsieur le Maire donne lecture du courrier du SIEDMTO relatif à la possibilité d'avoir un référent composteur dans chaque commune.

Monsieur le Maire demande quand pourrait être tiré le feu d'artifices cette année : le 14 juillet ou en fin d'année. Le conseil municipal opte pour la fin de l'année (**Mme GODARD et MME LE DU ont voté contre**)

Monsieur Benoît VACHERET informe le conseil municipal que la demande de création d'un arrêt de bus sur la ligne du collège des Roises a été une nouvelle fois refusée.

Une demande de mise en place d'un ralentisseur au centre de Rosson lui a été faite.

Mme Vanessa CARETTE rappelle que la fiche relative au thème choisi pour le magazine d'un territoire soit être retournée pour le 31 mars.

La commission communication doit se réunir le 3 mai prochain et la chasse aux Œufs de Pâques est fixée au dimanche 30 avril prochain.

SÉANCE DU 7 JUIN 2022

SEANCE DU 7 JUIN 2022 - CONVOCATION DU 31 MAI 2022

Présents : M. Franck AGRAPART, M. Jean-François CHAUME, M. Rémy DAVID, M. Lloyd GARRICK, Mme Céline GODARD, Mme Flavie LE DU, Mme Christelle MILLET, M. Benoît VACHERET, M. François VILLETET.

Absente excusée : Mme Vanessa CARETTE (pouvoir à M. Benoît VACHERET).

Secrétaire de séance : Mme Christelle MILLET.

Le conseil municipal :

- Valide la remarque de Mmes Céline GODARD et Flavie LE DU qu'au cours de la séance du 29 mars 2022 elles ne s'étaient pas prononcées favorablement au tir du feu d'artifice en décembre et approuve le compte rendu de la réunion du 29 mars 2022.
- Prend connaissance des décisions du maire prises sur délégation du conseil municipal.
- Modifie l'emploi permanent d'agent d'entretien à temps non complet.
- Approuve la nouvelle répartition du capital social de la SPL-Xdemat et donne pouvoir au représentant de la collectivité pour voter cette nouvelle répartition et la résolution qui en découle à l'AG de la SPL.
- Décide qu'à compter du 1^{er} juillet les actes de la collectivité seront publiés sous forme électronique sur le site internet de la commune.
- Engage la commune dans le certification forestière PEFC.
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Département pour l'acquisition de la grange sise 5 rue du Grand Cernay.
- Procède à des opérations modificatives comptables au budget 2021.
- Fixe la tenue du bureau de vote pour les élections législatives.
- Fixe les grandes lignes du 14 juillet.

Informations communications diverses :

Madame Céline GODARD a été sollicité pour savoir qui était le correspondant de presse de la commune et pourquoi il y avait peu d'articles sur Dosches. Monsieur le Maire lui confirme que Mme Agnès CHAUME est la correspondante de presse et que l'Est-Eclair ne passe pas toujours les articles transmis.

Monsieur François VILLETET demande ce qu'il en est du déplacement de l'avaloir qui se trouve sur la propriété du 10 rue des Bûchettes.

Monsieur Rémy DAVID remarque que les travaux de branchement de l'antenne téléphonique n'ont toujours pas avancé et demande si la commune n'envisage pas d'installer des bornes de recharges pour les véhicules électriques. Des bornes de ce type sont prévues dans le projet de parking du moulin.

Madame Christelle MILET demande des nouvelles de l'opération Mars Bleu. La commune de Dosches a gagné le concours photo.

❖ ETAT CIVIL

❖ Naissance

- ★ Emma GEHIN – 8 avril 2022

❖ FESTIVITES DU 14 JUILLET 2022

+ PROGRAMME

Votre équipe communale vous propose les activités suivantes :

❖ Matin – Départ 9h – Parking de la Mairie

- ★ Randonnée Pédestre – Distance 8 kms
- ★ Randonnée VTT - Distance 15 kms



➔ Rappel : les enfants devront être accompagnés par leurs parents sur le parcours

❖ 11h45 : Apéritif, puis Repas offert par la Commune pour les habitants Buvette sur place assurée par Maximilien et Christelle de Rosson

Tarte flambée, salade verte, une boisson au choix et une glace.

Possible pour les extérieurs au tarif de 10€ par adulte et 5€ pour les – 12 ans

❖ Après-midi : Jeux de société (Cartes, pétanques, Mölkky, Ping-pong, Baby-foot..)

Des jeux de société seront à votre disposition ! Si vous souhaitez aussi en apporter n'hésitez pas !

Lors de ce moment, Christelle Millet, proposera une Cérémonie d'Ouverture des JO à Dosches 😊...pour de nouvelles aventures en perspectives !

Afin de prévoir le repas du 14 juillet, merci de retourner ce bon complété avant le 10/07/2022

Nom / Prénom :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Tarifs Extérieurs : 10€ Adultes / 5€ -12 ans

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Merci 😊

Les informations ainsi recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Dosches et conservées le temps de l'organisation de la manifestation. Pour tout changement ou modification, merci de bien vouloir prendre contact avec la Mairie de Dosches 4 rue du Grand Cernay 10220 DOSCHES – 03 25 80 51 53 - mairie.dosches@orange.fr. Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données, CDG10, 2 Rond-point Winston Churchill 10300 Sainte-Savine ou dpo@cdg10.fr ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.

A vos agendas !

14 juillet : Festivité 14 juillet

21 juillet : Concert au Moulin

18 au 24 juillet : Fermeture de la Mairie

CONCERT
AU MOULIN DE DOSCHES
Le 21 Juillet 2022
19h30

GRUNPY O SHEEP

Entrée
10€

Buvette &
Food Truck

Chemin de Vanina - Rue de la Carenie
10220 DOSCHES
moulinaventchampanois.fr

06 14 25 86 61 - 07 76 94 40 74
lemoulinedosches@gmail.com
Le Moulin de Dosches